



# COMMUNIQUÉ

- POUR DIFFUSION IMMÉDIATE -

## Coronavirus – Shefford prend des mesures préventives

**Shefford, le 16 mars 2020.** Dans la foulée des mesures préventives qui ont été annoncées par les instances gouvernementales au cours des derniers jours, la Municipalité du Canton de Shefford tient à informer ses citoyens qu'une rencontre d'urgence a eu lieu samedi matin à la mairie pour faire le point sur la situation entourant le coronavirus.

À titre préventif, l'administration municipale a décidé de limiter les contacts entre les personnes en fermant l'accès à la population aux édifices municipaux tels la mairie, la caserne et le garage municipal, ainsi qu'en annulant tout rassemblement collectif, et ce, pour les deux prochaines semaines, soit **jusqu'au 27 mars prochain**.

Toutefois, les services à la population demeurent, c'est-à-dire que si les citoyens ont besoin de communiquer avec l'un ou l'autre des services, ils peuvent le faire par téléphone ou par courriel sur les heures de bureaux comme à l'habitude. Les employés sont en poste pour répondre à leurs questions.

### **Cours, activités de loisirs et activités pour aînés annulés**

Par ailleurs, tous les cours et les activités pour aînés sont suspendus pour les deux prochaines semaines, soit jusqu'au 27 mars inclusivement. De plus, les activités de loisirs suivantes sont également annulées : la conférence ***Protéger la planète commence dans notre assiette*** du mercredi 8 avril ainsi que la ***Chasse aux œufs de Pâques*** du samedi 11 avril.

Pour la session printemps-été qui doit commencer le 13 avril, elle sera réévaluée selon l'évolution de la situation de même que la date d'inscription aux cours qui était initialement prévue le 23 mars prochain.

### **Demande de permis (secteur de l'urbanisme)**

Voici la procédure à suivre si vous prévoyez déposer une demande de permis.

Veuillez transmettre votre formulaire de demande, incluant les documents exigés et le paiement (chèque ou comptant) par la poste. Si vous désirez éviter le délai d'envoi postal, voici deux autres méthodes s'offrant à vous afin de déposer votre demande de permis :

- Déposer le formulaire de demande, incluant les documents exigés et le paiement (chèque ou comptant), le tout dans une enveloppe, directement dans la boîte postale de la mairie située à côté de la porte d'entrée arrière (côté stationnement).

- Transmettre votre demande, incluant les documents exigés par courriel à [urbanisme@cantonshefford.qc.ca](mailto:urbanisme@cantonshefford.qc.ca), et envoyer le paiement (chèque ou comptant) par la poste (ou dans la boîte postale à la mairie).

### **Protéger et informer la population**

Rappelons que ces mesures préventives ont été prises dans le but de protéger les citoyens et de minimiser les impacts sur l'administration municipale. Il en va de la santé et du bien-être collectif.

La Municipalité du Canton de Shefford suit l'évolution du coronavirus et vous tiendra au courant des prochaines mesures à venir, et ce, au moment opportun. D'ailleurs, les citoyens sont invités à consulter régulièrement les différents outils de communication de la Municipalité (site Internet, page Facebook) et à s'abonner à l'infolettre spéciale afin de se tenir informés.

L'information sera aussi transmise au fur et à mesure aux médias de la région, notamment la radio M105 et le quotidien La Voix de l'Est.

-30-

**Source :**

Éric Chagnon, maire

Municipalité du Canton de Shefford

T. : 450 539-2258, poste 236

C. : [chagnon.eric@cantonshefford.qc.ca](mailto:chagnon.eric@cantonshefford.qc.ca)

Suivez-nous sur

